



CREF Actualités

L'impôt sur la fortune immobilière – IFI

Public

Expert-comptable, Collaborateur confirmé

Objectifs :

- Savoir appliquer l'ensemble des mesures essentielles concernant l'impôt sur la fortune immobilière.
- Connaître et savoir détecter les exonérations possibles pour les biens détenus par l'intermédiaire de sociétés.
- Profiter des dispositifs de réductions et de plafonnement de l'IFI.
- Comprendre et savoir remplir les obligations déclaratives.

Programme

Les personnes imposables à l'IFI

- Le foyer fiscal au sens de l'IFI
- Les difficultés en cas de démembrement de propriété
- Les règles de territorialité

Le patrimoine imposable

- Les biens immobiliers détenus en direct
- Les biens immobiliers détenus de façon indirecte
- Les autres biens imposables : contrats de Crédit-bail, certains contrats d'assurance-vie

Les biens exclus de l'IFI

- Les biens d'une société opérationnelle détenue à moins de 10 % du capital par le foyer IFI
- Les biens affectés à une société opérationnelle
- Les biens professionnels

Les principales méthodes d'évaluation

La déduction du passif

- Les dettes admises
- Les dettes exclues
- Les cas particuliers

Le calcul et les modalités déclaratives de l'impôt

Lieu, dates (cocher la date retenue)

Lieu	Dates	matin	Après-midi
Lyon	3 mai 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grenoble (Meylan)	4 mai 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lyon	15 mai 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aix Les Bains	17 mai 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Durée : ½ journée (3h30)

Tarif : 185€ HT

Contact : Annie MARCHAND /
marchand@cref.org / 04.72.60.26.22